



Renforcement des capacités des acteurs de la filière piscicole en République du Congo – Phase 2 (RECAFIP-2)

En République du Congo, le développement de la pisciculture familiale – initié dans les années 50 – n’a jamais réellement abouti. Pourtant, la consommation de poisson par habitant et par an – supérieure à 26 kg – figure parmi les plus élevées d’Afrique subsaharienne. Selon la FAO, en 2013, les besoins de la population étaient couverts par la production nationale (62%) et par les importations (38%). Le pays ne parvenait donc pas à satisfaire la demande locale. La pisciculture ne représentait qu’une part infime de cette production et était largement destinée à l’autoconsommation. En effet, la filière, caractérisée par une très faible structuration des acteurs, était quasi inexistante.

Présentation générale du projet



Objectif général

Renforcer les capacités des acteurs de la société civile et des autorités locales de la filière piscicole pour garantir leur contribution à la diversification du tissu économique local au moyen du développement d’une pisciculture agroécologique familiale à destination du marché de consommation.



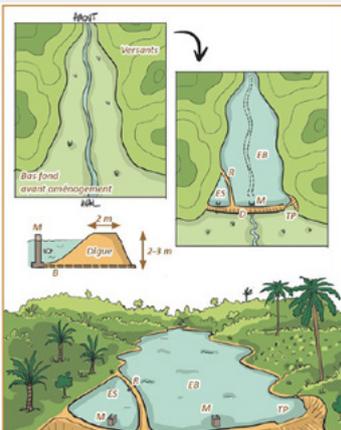
Objectifs spécifiques

- Renforcer et structurer les acteurs de la filière.
- Amplifier les dynamiques de production piscicole de manière durable et rentable.



Logique d’intervention

L’action est une extension du projet de renforcement des capacités des acteurs de la filière piscicole (RECAFIP-1) lancé en 2016. L’Association pour la promotion et le développement rural en Afrique (APDRA) promeut un modèle piscicole qui consiste à aménager un bas-fond en étang-barrage. Ce système comprend un étang principal pour le grossissement des poissons et un étang de service plus petit pour la reproduction (Figure 1). Ce modèle, qualifié d’extensif, ne nécessite pas de recours à des intrants externes à la ferme. Il permet aux pisciculteurs de devenir autonomes en se libérant des contraintes liées à l’approvisionnement en matériel, en aliments et en alevins. L’approche proposée vise à intégrer la pisciculture commerciale aux exploitations



familiales, ce qui nécessite une prise en compte des dynamiques sociales pour garantir sa durabilité et son développement.

Les institutions politiques concernées doivent également être impliquées dans cette démarche.



Résultats attendus

- R1. L’organisation optimisée de la chaîne de valeur favorise l’amélioration des conditions de production et de distribution locales du poisson de pisciculture.
- R2. Les réseaux de producteurs et productrices contribuent à la valorisation et la reconnaissance de la pisciculture familiale.
- R3. Un conseil de proximité adapté aux nouveaux producteurs est mis en place pour augmenter la production piscicole dans le respect du contexte local.
- R4. Des actions pilotes sont mises en œuvre pour tester et valider des nouvelles approches d’intensification piscicole adaptées.



Partenaires

APDRA, Pisciculture paysanne et le Forum pour la promotion des groupes ruraux (FPGR).



Calendrier

48 mois (2020 – 2024)



Budget

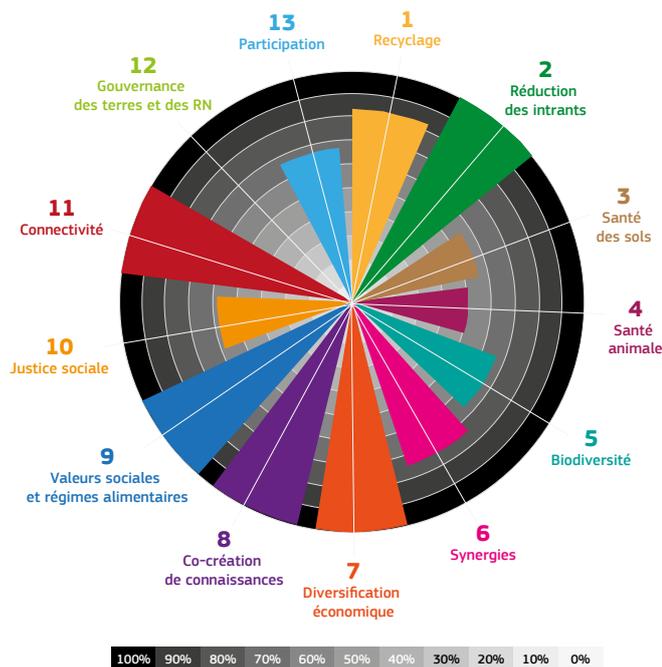
1 224 402 EUR financés par l’Union européenne (89,5%) et l’Agence française de développement (10,5%).



Zone d’intervention



Classification agroécologique du projet selon les 13 principes du HLPE



alimentation extérieure aux poissons car ils se nourrissent directement dans leur environnement. Cette méthode de production ne nécessite par ailleurs aucune énergie fossile, et la commercialisation locale est privilégiée, réduisant ainsi la consommation de carburant.

3 Santé des sols

Dans le cadre du projet, axé sur la pisciculture paysanne, le concept de la santé des sols est peu abordé en tant que tel. Cependant, il est partiellement pris en compte grâce à l'amélioration naturelle de la fertilité des sols. Cela est rendu possible par le flux continu de la biomasse, les apports de déchets organiques et les mesures anti-érosion mises en place en amont de l'étang-barrage. Ces mesures comprennent la plantation de haies le long des courbes de niveau, la création de bandes enherbées et la présence de zones boisées à proximité de l'étang, notamment dans les zones fragiles.

4 Santé animale

Le projet ne traite pas explicitement de la question de la santé animale, mais on peut considérer que la pratique de l'élevage extensif, telle que préconisée par APDRA, est conforme aux principes du bien-être animal. Le projet encourage également une alimentation basée sur les sous-produits agricoles disponibles sur l'exploitation et une fertilisation naturelle des étangs. Ainsi, aucune substance synthétique susceptible de compromettre la santé animale n'est introduite.

1 Recyclage

Le projet intègre fortement le recyclage des nutriments, de la biomasse et de l'eau. Les sous-produits agricoles tels que les feuilles de manioc, de taro et de patate douce, ainsi que le compost à base de déchets végétaux et de déjections animales, sont utilisés pour fertiliser les étangs. La riziculture intégrée à la pisciculture peut également augmenter la biomasse par la décomposition végétale. L'eau de l'étang peut servir à d'autres activités agricoles comme le maraîchage, l'élevage extensif de porcs ou de volaille. Cette pratique de recyclage présente l'avantage supplémentaire de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par la production et le transport d'intrants de synthèse.

2 Réduction des intrants

Le modèle d'étang-barrage développé par APDRA repose sur une pisciculture extensive sans utilisation d'intrants de synthèse. La fertilisation est assurée par l'écoulement permanent de l'eau et la décomposition de la biomasse présente dans l'étang. Les intrants se limitent à l'introduction d'alevins au démarrage et, si nécessaire, à l'apport de résidus agricoles pour la fertilisation de l'étang et l'alimentation des poissons. Cette approche, en plus d'être bénéfique sur le plan environnemental, favorise l'autonomie des pisciculteurs en réduisant leur dépendance vis-à-vis des intrants. Ce modèle est particulièrement adapté aux exploitations agricoles familiales qui ont souvent des ressources financières limitées et ont du mal à se procurer des intrants coûteux. Grâce à la productivité naturelle des étangs, il n'est pas nécessaire de fournir une

5 Biodiversité

Le projet se concentre sur la biodiversité au sein de l'écosystème et de l'exploitation familiale en utilisant le modèle piscicole développé par APDRA, qui repose sur des principes agroécologiques. La création d'un étang par inondation d'un bas-fond et l'introduction de poissons ont un impact significatif sur l'écosystème initial. Pour autant, un nouvel équilibre écologique peut être atteint naturellement en maintenant un milieu humide attractif pour de nombreuses espèces animales et végétales. Aucune intervention externe n'est prévue pour éviter de perturber la régulation naturelle de la chaîne alimentaire établie. La pratique d'une pisciculture extensive, sans intrants de synthèse et basée sur le flux de l'eau, limite les risques de pollution chimique. De plus, l'étang-barrage contribue à la régulation du débit des cours d'eau, à la gestion des eaux de ruissellement et au rechargement de la nappe phréatique par infiltration, selon l'expérience d'APDRA.

6 Synergies

La valorisation des synergies entre les différents organismes présents dans l'agroécosystème est fortement intégrée au projet. Il adopte une approche à l'échelle du paysage, englobant la protection du bassin versant situé en amont de l'étang piscicole par le biais de mesures telles que la végétalisation et la canalisation des eaux de ruissellement, entre autres. L'aménagement de bas-fond permet d'améliorer la fertilité des sols, de favoriser la biodiversité et de recharger les aquifères, compensant ainsi l'appauvrissement du milieu constaté dans la zone d'intervention du projet. Selon l'APDRA, les émissions de

gaz à effet de serre (GES) sont marginales. Seul l'aménagement des bas-fonds, s'il implique l'extraction d'un couvert végétal (sans apport de ciment en dehors du moine), contribue aux émissions de GES. Cependant, l'itinéraire technique utilisé présente une faible intensité d'émissions, nécessitant très peu voire aucun intrant. Les poissons produits localement auront une empreinte carbone bien inférieure à celle des poissons congelés importés et vendus sur les marchés.

7 Diversification économique

Le projet vise principalement à diversifier les sources de revenus des petites exploitations familiales. L'activité piscicole offre un complément de revenus tout en favorisant la diversification alimentaire des ménages, en particulier lorsqu'elle est associée à une activité rizicole. L'élevage simultané de différentes espèces de poissons (tilapia, silure, hétérotis, hemichromis) avec des régimes alimentaires complémentaires permet de valoriser la productivité naturelle de l'étang. Contrairement aux activités agricoles, l'activité piscicole n'est pas soumise à un calendrier cultural. Les pisciculteurs peuvent donc adapter leur production à leurs besoins, soit en planifiant les captures pendant les périodes de soudure et/ou lorsqu'ils ont besoin de liquidités notamment pour l'écolage, les cérémonies ou encore les dépenses médicales. Grâce à sa moindre vulnérabilité aux aléas climatiques, la pisciculture offre une meilleure sécurisation des ressources et une planification plus fiable des dépenses.

8 Co-crédation de connaissances

APDRA utilise une méthode de formation collective axée sur les échanges d'expérience. Les pisciculteurs sont regroupés pour faciliter le partage de connaissances et de compétences. Le projet soutient la mise en réseau des groupes pour favoriser l'émergence d'une véritable profession dans le domaine de la pisciculture. Des voyages d'échanges locaux et internationaux, notamment avec la Côte d'Ivoire, et des pisciculteurs expérimentés parrainent des débutants. Le projet est également engagé dans une démarche de recherche-action avec des instituts de recherche tels que le CIRAD, l'IRA et l'ENSAF) afin d'identifier les possibilités d'intensification agroécologique de l'exploitation (par exemple, la pisciriziculture, les associations avec l'élevage ou le maraîchage) ou de structuration de la filière. Les producteurs sont pleinement associés à cette démarche de recherche-action.

9 Valeurs sociales et régimes alimentaires

En République du Congo, la consommation de poisson par habitant et par an est l'une des plus élevées de la région subsaharienne, dépassant 26 kg. Les poissons d'eau douce sont très prisés, bien que peu disponibles sur les marchés locaux. La production locale est généralement destinée à l'autoconsommation en raison de son faible volume. Par conséquent, le projet vise à promouvoir une alimentation diversifiée, saine et adaptées aux habitudes alimentaires des populations.

10 Justice sociale

Le projet est partiellement engagé dans la promotion de la justice sociale. Lors de la première phase, il a été constaté que très peu de femmes se sont portées candidates à la pisciculture, seulement 6 femmes sur 162. Plusieurs raisons ont été avancées : elles n'ont pas été la cible des campagnes de sensibilisation et d'information ; elles ont peu de temps et d'argent à consacrer à autre chose qu'aux cultures vivrières et aux tâches ménagères, et ; elles ont souvent un accès limité à la terre. De plus, la mobilisation des hommes sur les chantiers non rémunérés et sur la durée de l'aménagement a eu un impact négatif important sur la charge de travail des femmes. Fort de ce constat, une analyse de genre a été menée pour mieux prendre en compte les changements possibles tels que le temps de travail, l'accès et le contrôle de la ressource ou encore la répartition des rôles, dans la seconde phase du projet. Les jeunes ont également été identifiés comme un groupe sous-représenté, car ils ont souvent peu accès aux terres et aux ressources nécessaires pour se lancer dans de tels projets. Ils ont donc participé au projet au sein d'équipes de tâcherons. Les contraintes liées à la mobilisation de la main d'œuvre, aux ressources financières et à l'accès aux terres excluent une partie de la population.



11 Connectivité

Le projet s'inscrit dans une démarche de connectivité. Il répond à une forte demande locale en poissons frais. Étant donné que la production est largement insuffisante, une partie de la demande est satisfaite par l'importation de poissons congelés. L'action vise à promouvoir les circuits courts en renforçant l'organisation de la chaîne de valeur du poisson pour favoriser sa commercialisation sous sa forme fraîche. La structuration des producteurs en réseaux vise à les intégrer de manière optimale dans l'économie locale, ainsi qu'à améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande locales et la qualité des poissons proposés sur le marché, en mettant l'accent sur la commercialisation de poissons frais élevés de manière naturelle. Cette approche contribue à améliorer la disponibilité des produits de première nécessité sur le territoire. L'approche adoptée par APDRA présente plusieurs avantages : elle permet aux consommateurs d'accéder à une source de protéines essentielles, de qualité et abordable ; elle garantit une meilleure rémunération des producteurs ; elle assure des revenus sécurisés pour les acteurs impliqués dans la commercialisation ; et les dépenses alimentaires des ménages sont réinvesties localement, contrairement aux poissons importés. APDRA favorise également la solidarité au sein des groupes de pisciculteurs (dizaine de personnes), qui travaillent en collaboration pour construire des aménagements qui requiert un travail physique important.



©FAO/Brent Stirton/Getty Images

12 Gouvernance des terres et des ressources naturelles

Le projet ne fait pas mention explicite à la gouvernance des terres et des ressources naturelles.

13 Participation

La participation occupe une place essentielle dans ce projet. Tous les acteurs de la société civile impliqués dans le secteur de la pisciculture, ainsi que les autorités locales et les services techniques concernés, sont étroitement associés tout au long du projet grâce à la tenue de nombreux échanges et débats. Ces rencontres ont donné naissance à une plateforme de concertation favorisant la co-construction de l'avenir de la pisciculture paysanne. L'objectif du projet est en effet de promouvoir à l'échelle nationale un modèle de pisciculture paysanne respectant les principes de l'agroécologie. Il s'inscrit dans les politiques et stratégies de relance du secteur piscicole de l'État congolais. APDRA collabore également avec une ONG congolaise (FPGR) tout au long des différentes étapes du projet. L'objectif à long terme est que cette organisation de la société civile soit en mesure de promouvoir un développement durable de la pisciculture.

FACTEURS DE SUCCÈS / DÉFIS

- + La démarche de pisciculture paysanne développée par APDRA repose sur un principe intangible de l'autofinancement. Le pisciculteur doit investir lui-même dans son propre outil de production. Le projet n'intervient que pour prodiguer des conseils et assurer l'approvisionnement en alevins pour le premier empoissonnement une fois que l'étang barrage est considéré comme suffisamment abouti pour démarrer la production. Cette approche, pas toujours très bien acceptée par des villageois habitués à des projets qui achètent l'adhésion par le biais de subventions diverses (nourriture, argent contre travail, matériel) garantit sans nul doute une meilleure durabilité.
- (-) Le modèle est viable grâce à son indépendance vis-à-vis des intrants externes. L'action privilégie l'autonomie des producteurs pour faciliter la construction des aménagements et l'exploitation des étangs.
- La sélection « à l'entrée » de la démarche nécessite une mobilisation de ressources pour réaliser les travaux, ce qui peut être contraignant pour les femmes, les jeunes et les populations ayant un accès limité à la terre. Cependant, APDRA met en place des groupes d'entraide et favorise le partage des expériences et des savoir-faire pour rendre le projet aussi inclusif que possible.
- + L'action intervient sur l'ensemble de la filière piscicole, qui est peu structurée. Le poisson de pisciculture – qui ne représente que 0,5%¹ de la production congolaise de poisson d'eau douce – est habituellement vendu directement près de l'étang.
- (-) Le développement de la production de poisson d'élevage contribue à la diversification du tissu économique local et entraîne l'émergence de différents types d'acteurs. Enfin, un partenariat avec une ONG congolaise permet d'assurer la continuité et l'extension du projet sur d'autres sites.

1 FAO FishStats